

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020300: carrières de porphyre des provinces du brabant wallon et de hainaut et carrières de quartzite de la province du brabant wallon

En vigueur au 01/04/2017 (Dernière actualisation de la page 03/04/2017)

Il n'y a pas de barème sectoriel. Les documents concernant le champ de compétence et les autres données salariales sont consultables.

Indexation de 1% en 04/2017.